

VALRÉAS SMBVL

Les travaux pour 2021 approuvés



Nouveaux débats à la cité du végétal.

À peine deux semaines après l'élection du bureau du SMBVL, un nouveau comité syndical s'est tenu à la Cité du Végétal jeudi 24 septembre. L'ordre du jour était conséquent avec près de 40 points à étudier au cours de la séance. Près de la moitié concernait la partie administration générale avec la nomination de représentants dans diverses commissions, l'approbation du règlement intérieur ou encore la fixation des indemnités des membres du bureau. Sur ce point, comme pour le mandat précédent, le président du SMBVL, Anthony Zilio, a demandé que son taux soit à zéro. « Je refuse mes indemnités mais mes adjoints vont être amenés à se déplacer donc il est normal qu'ils soient indemnisés », souligne-t-il. Le taux en % de l'indice brut terminal a été fixé à 11,81 % pour les quatre vice-présidents.

74 opérations pour le programme 2021

Sur la partie GEMAPI, le comité syndical a approuvé le programme de travaux annuels issus du plan pluriannuel de restauration et d'entretien de la végétation des berges et du lit des cours d'eau du bassin-versant du Lez pour l'année 2021. Ce programme est établi sur la base du programme pluriannuel 2017-2021 et de l'état des lieux constaté entre juin et septembre 2020.

Pour 2021, cela représente un montant global de 380 000 € HT. Le programme se décline en 74 opérations dont un volet « imprévu » qui permet de remédier aux désordres pouvant être causés par des aléas climatiques ou hydrauliques. Le linéaire de cours d'eau concerné par l'ensemble des opérations programmées est de 89,30 km. Parmi les opérations linéai-

res prévues, nous avons la gestion de la végétation, sur les berges et sur les atterrissements, la scarification d'atterrissements, la gestion des principaux foyers d'invasives. Pour les opérations ponctuelles, citons l'entretien des ouvrages de génie végétal, la revégétalisation ou encore l'évacuation des bois exploités les exercices antérieurs. Le gros dossier du SMBVL concerne la protection des villes de Valréas et de Bollène. Pour la commune de Bollène, le Préfet de Vaucluse a transmis, le 23 avril, les différentes réserves et recommandations formulées par la commission d'enquête. Le comité a approuvé la poursuite des différentes procédures réglementaires. Et des acquisitions foncières à plusieurs propriétaires pour une surface totale d'environ 18 413 m².

L. L.

CHALAN



Une gamme de parapluies et de p pour les olives et

Chemin des Oriols -
Tél. 04.75.0

www.etschalan.com - Mail

VALRÉAS Le Rex

Soirée « Label Cannes

Vendredi 2 octobre, à 19 h, le cinéma « Le Rex » propose une soirée intitulée « Label Cannes ».

Deux films, faisant partie de la sélection Cannes, seront présentés et une petite restauration sera offerte entre les deux projections.

À 19 h, la soirée débutera avec le film « Les choses qu'on dit, les choses qu'on fait » d'Emmanuel Mouret.

Camélia Jordana interprète Daphné, enceinte de trois mois de son compagnon François (Vincent Macaigne). La jeune femme est en vacances à la campagne avec ce dernier quand il s'absente pour le travail la laissant seule pour accueillir Maxime, le cousin de François. Pendant quatre jours, les deux personnages vont apprendre à se connaître...

À 21 h 30, projection du film « Antoinette dans les Cévennes » de et avec Laure Calamy.

Cette comédie romantique porte sur l'histoire d'Antoi-

SALON DE L'IMMOBILIER
ET DE L'AMÉLIORATION
DE LA VILLAGES



MONT
PALAIS D